



Dossier

Echos

Agenda

Du côté de la bibliothèque professionnelle



► *Bibliothèques* EN CAPITALE

À la rencontre des bibliothèques centrales de la Communauté française ► La Bibliothèque centrale de la province de Liège : Les Chiroux-Croisiers ► À la découverte des bibliothèques finlandaises ► Les conférences professionnelles de la bibliothèque centrale ► L'e-learning. Conférence de Paul Van Binst (ULB) ► Agenda ► Notes de lecture ► Revue de presse



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE CENTRALE
POUR LA REGION DE
BRUXELLES-CAPITALE



Sommaire

● EDITORIAL	
● DOSSIER	
- À la rencontre des bibliothèques centrales de la Communauté française	1
• La bibliothèque centrale de la province de Liège : Les Chiroux-Croisiers	1
- Des bibliothèques provinciale et communale à l'entité Chiroux-Croisiers	1
- Quand l'ensemble Chiroux-Croisiers devient bibliothèque centrale	2
● ÉCHOS	
- À la découverte des bibliothèques finlandaises	5
- La bibliothèque centrale d'Helsinki	5
- Quelques grandes bibliothèques du réseau	6
- Le réseau régional finlandais	8
- En guise de conclusion	8
- Les conférences professionnelles de la Bibliothèque centrale	8
- L'e-learning. Conférence de Paul Van Binst	8
● AGENDA DES MANIFESTATIONS	10
● DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE PROFESSIONNELLE	
• Notes de lecture	13
• Revue de presse	15
● RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE PROFESSIONNELLE	

Editorial

Dans ce numéro, vous trouverez la présentation de **la Bibliothèque Chiroux-Croisiers, bibliothèque centrale de la Province de Liège**. Un voyage au cœur de l'hiver pour découvrir une des plus grandes bibliothèques publiques de la Communauté française qui nous a réservé son lot de découvertes et de surprises. De la conservation patrimoniale de la Salle Ulysse Capitaine à l'animation de l'Espace Jeunes pour les ados, les atmosphères se succèdent et ne se ressemblent pas.

Et nous n'avons pas terminé notre périple puisque la prochaine fois, c'est bien à Bruxelles que nous nous retrouverons.

Toujours au rayon « voyages » mais plus franchement au nord, vous pourrez rêver aux **bibliothèques d'Helsinki** avec la suite et fin de notre saga. La capitale vous ouvre les portes de quelques unes de ses plus prestigieuses institutions. Elles ne doivent pas cacher l'existence de bibliothèques plus modestes qui remplissent leur rôle de proximité à l'ombre de leurs grandes sœurs. Toutes les bibliothèques publiques d'Helsinki n'ont pas 7.000m² ! C'est surtout l'occasion de découvrir une certaine politique de la lecture publique à l'œuvre y compris celle qui consiste à mettre en valeur ses réussites.

Nous vous offrons également un détour par **l'e-learning**, objet de notre récente conférence professionnelle. L'enseignement à distance, voilà bien un sujet qui pouvait apparaître éloigné de nos préoccupations. Mais notre public de professionnels en a immédiatement saisi l'enjeu : n'y a-t-il pas là émergence d'un nouveau service pour les bibliothèques publiques ? Notre conférencier Paul Van Binst, nous a montré que dans le monde universitaire qui est le sien, aucun doute ne subsiste : l'e-learning a de beaux jours devant lui, non pas pour supplanter d'autres formes d'enseignements mais pour les compléter.

Dans l'agenda, nos bibliothèques vous proposent leurs prochaines activités pour ce deuxième semestre de l'année avant la pause – bienvenue – de l'été. Et vous retrouverez les notes de lecture et la revue de presse – comme à l'habitude.

Dans notre prochain numéro, vous vous rendrons compte des nombreuses manifestations qui se profilent notamment avec la remise du **prix Farniente**, du **Prix Ado-lisant**, (Bibliothèque de Woluwé-Saint-Pierre), la **Semaine du livre de jeunesse 2004 – Le Séminaire de littérature pour la jeunesse Paul Hurtmans** avec son colloque « **La littérature de jeunesse sans frontières** » (Ville de Bruxelles – Ibbby)

Bonne lecture à tous.

Chantal Stanesco
Rédactrice en chef



la problématique abordée au cours des chapitres antérieurs, présentée sous trois formes différentes : bibliographie systématique, bibliographie chronologique, bibliographie alphabétique des noms d'auteurs. Il n'est pas perdu de vue dans la partie finale de l'ouvrage le développement informatique dans la production des bibliographies. Les différents logiciels existants y sont présentés. ✍ G.G.

Les techniques documentaires : 1950 - 2000 / Jacques Chaumier en collaboration avec Florence Gicquel

Paris : ADBS éditions, 2003, 179 p.

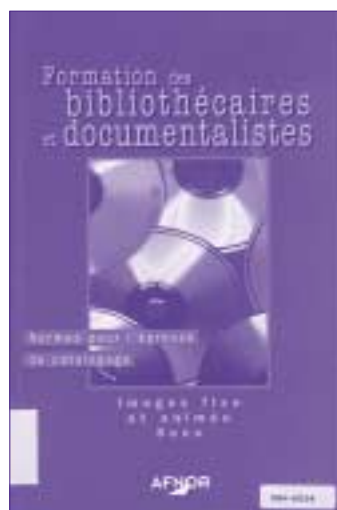
L'auteur Jacques Chaumier représente une autorité dans le domaine de l'ingénierie documentaire. Son trajet professionnel est entièrement consacré à ce domaine, avec une compétence dont témoignent tous ses écrits et notamment les deux livres sur les techniques documentaires et sur les banques de données, parus dans la prestigieuse collection « Que sais-je ? ». Dès le début, le lecteur est mis en garde : le présent ouvrage n'aborde pas les techniques de la bibliothéconomie et de la gestion des bibliothèques, une abondante littérature y existant déjà. Il s'agit ici d'une histoire

des techniques documentaires, la seule étude en français à ce jour, qui fait œuvre de mémoire et retrace le parcours de l'évolution des techniques documentaires durant les dernières 50 années, avec une évocation de grandes réalisations

internationales, mais avec une concentration d'exemples sur la France. La réflexion s'articule autour de quatre fonctions documentaires essentielles : mémorisation de l'information, description de celle-ci du point de vue sémantique et linguistique, recherche documentaire en utilisant au début des outils manuels et ensuite informatiques, et diffusion via les réseaux, les serveurs et autre système de fourniture électronique de documents. La chronologie très utile en fin d'ouvrage est accompagnée d'une bibliographie bien fournie, d'une liste de sigles et acronymes ainsi que d'un index des noms cités. Etudiants en sciences de l'information, professeurs, chercheurs et autres professionnels de la documentation et de l'information pourront, à travers la lecture de l'ouvrage de Jacques Chaumier, prendre la mesure de l'essor enregistré dans ce domaine. ✍ G.G.

Nous avons également reçu les normes de catalogage des images fixe, animée et sons :

Formation des bibliothécaires et documentalistes : normes pour l'épreuve de catalogage : images fixe et animée, sons / AFNOR. - 3^e éd.. - Paris la Défense : AFNOR, 1998. - 388p.



Normes FD Z44-065 (Septembre 1998) : documentation : catalogage des vidéogrammes : rédaction de la description bibliographique / AFNOR. - 2004. - 105p.

Normes FD Z44-077 (Septembre 1997) : documentaiton : catalogage de l'image fixe : rédaction de la description bibliographique / AFNOR. - 1997. - 1179p.



REVUE DE PRESSE

par Anne-Françoise Gaspard, Gabriela Goga,
Chantal Stanescu

Archimag, n°170, décembre / janvier 2004

Systèmes de gestion de bibliothèques : Une
année calamiteuse / Marc Maisonneuve,
pp. 33-40

Enquête sur 43 fournisseurs de SGB. Elle permet de dégager les grandes tendances du marché avec une baisse globale importante de 17% (retour à la situation de 1997). Les bibliothèques publiques représentent pratiquement 70% des ventes. Il y a globalement un projet de réinformatisation pour 3 de première informatisation. Elles ont choisi 22 progiciels différents ce qui s'explique en raison de leur taille respective. Autre constat : une bibliothèque sur quatre acquiert un OPAC web. Quelques timides et incertaines explications à ce recul significatif : un investissement dans les produits complémentaires pour la gestion des documents numériques, la collecte d'infos sur le web. Si la situation évolue comme aux Etats-Unis, nous pourrions assister à des regroupements et disparitions de fournisseurs. À retenir le tableau synoptique de ces derniers avec les progiciels vendus et leurs déclinaisons, le système d'exploitation du serveur et du client, le SGBD, le serveur web, le système d'exploitation du serveur web et le serveur Z39-50 quand il existe.

C.S.



BBF - Bulletin des bibliothèques de France, n°4, 2003

Dossier : Services à distance

Documentation électronique à l'université :
relevé d'impacts / C. Jolly, pp. 5-8

L'impact est double. Des réseaux d'institutions se groupent en consortiums pour acquérir et diffuser une documentation



électronique de plus en vaste, détenue par des groupes commerciaux d'édition. Et on constate la raréfaction d'une documentation plus pointue dont l'accès devient très difficile.

Contenus et services des sites web
des bibliothèques/ N. Morin, pp. 9-13

Cartes de visite de la bibliothèque, les sites web proposent aujourd'hui bien plus que les horaires, le règlement etc. L'enquête menée sur la qualité

des services offerts par ces sites signale une profonde mutation. Les contenus se sont améliorés : les OPAC intègrent des fonctions de butinage dans les collections et/ou services d'alerte pour les lecteurs particulièrement intéressés par un sujet. Les ressources en ligne se multiplient, soit achetées, soit produites suite à la numérisation des collections ou à la publication de travaux ou de corpus produits en interne. Les consortiums, apanage des bibliothèques universitaires, font tache d'huile dans les bibliothèques publiques – notamment avec CAREL. Les services de référence en ligne fleurissent sur le principe du pool de bibliothèques de référence. Et enfin, les sites se personnalisent : une même institution développe des sites différenciés à destination de « ses publics ». La limite extrême consiste à offrir à l'utilisateur la possibilité de créer « son » site de la bibliothèque. Au cœur de ce maelström, la profession subit une pression qui, si elle remet en cause la bibliothèque physique, n'atteint pas le bibliothécaire lui-même qui apprend d'autres rôles.

Les sites web des bibliothèques universitaires :
évaluation et sites de référence/ C. Bruley, pp. 14-23

Présentation d'une enquête sur les Services Communs de la Documentation (SCD) des universités et sur leurs sites web, diffuseurs de documentation électronique. Deux objectifs sont poursuivis : dresser la liste des services offerts et sélectionner quelques sites de référence, complets et novateurs. Outre les conclusions, on retiendra la méthodologie utilisée pour l'enquête et l'analyse de ses résultats.

Les bibliothèques et les services personnalisés en
ligne : de nouveaux produits dans un marché concurrentiel / P. Cavaleri, pp. 24-32

Description de la situation en Italie où les bibliothèques publiques en sont encore à s'informatiser. Ce qui explique que peu d'entre elles se sont engagées dans les services en ligne contrairement aux bibliothèques universitaires. L'auteur réfléchit sur cette modification de leur rôle traditionnel et leur capacité à intégrer ce changement. C'est aussi l'occasion d'analyser, d'une manière générale, la pertinence des nouveaux services offerts par les bibliothèques au travers du web.



De la fourniture à distance de documents à la conservation partagée : l'engagement du CTLeS/ P. Sanz, pp. 33-39

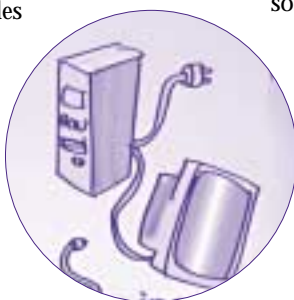
Le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur a pour mission de collecter, gérer et conserver les documents provenant des établissements de l'enseignement supérieur. Mais il doit aussi en assurer la diffusion et la consultation sur place ou fournir les documents à distance sous forme de photocopies, de fichiers numériques etc.

Les usages de Gallica/ C. Lupovici, Th. Cloarec, F. de Charentenay, pp. 40-44

La bibliothèque numérique de la BnF propose 70.000 volumes en ligne. La présente enquête se propose de situer la consultation du site dans le cadre général des ressources d'Internet. En conclusion, on peut définir des portraits d'usager comme le « chercheur en information » pour lequel Gallica est une source d'information primaire et un véritable outil de travail avec sa classification des ressources, ses dossiers thématiques etc. qui sont une véritable valeur ajoutée aux textes mêmes des auteurs. Autre constat de taille : le site ne concurrence pas la sphère marchande et son utilisation ne remplace pas l'achat ou l'emprunt d'un livre. Le site a donc bien son rôle à jouer dans le paysage de l'information numérique.

La bibliothèque électronique de Lisieux. État des lieux : mythes et réalités/ O. Bogros, pp. 45-48

Cette bibliothèque électronique propose des textes littéraires et documentaires du domaine public francophone. Une étude d'utilisation permet de distinguer l'usage réel par rapport à l'usage rêvé par le bibliothécaire. Une occasion de se poser la question de savoir si l'investissement consenti en temps et en argent en vaut la chandelle.



Si loin, si proche ou comment concilier accès à distance et personnalisation du service/ S. Lanoë, pp. 49-53

Évocation du cas de l'Université de Bretagne-Sud et de son service commun de la documentation qui trouve enfin sa voie et sa raison d'être avec l'explosion du numérique.

Le site Fabula : courte histoire d'un portail universitaire pour la littérature/ A. Gefen, F. Lermigneux, pp. 54-56

Ce portail universitaire pour la littérature a été créé par une association de chercheurs s'intéressant à la théorie littéraire et à la fiction. Le site propose des thèses en ligne ainsi que toute une série d'outils : annuaires, bibliographies, forums etc. Fabula organise aussi des colloques et édite une revue "Acta Fabula". Ce projet bien que réunissant des partenaires de nombreuses universités est résolument indépendant.

Les services à distance : le réseau des bibliothèques de l'INRIA/ C. Silvy, P. Laurent, pp. 57-62

L'Institut de Recherche en Information et Automatique est bien connu pour son réseau documentaire implanté dans plusieurs grandes villes (19 sites au total). Son réseau de bibliothèques met un point d'honneur à intégrer les nouvelles technologies au fur et à mesure de leur apparition pour répondre aux besoins de ses clients.

Le travail de référence virtuel : un service surestimé, gonflé et pas même réel / S. McKenzie, J. D. Lauer, pp. 63-71

Petit détour par les USA pour dégonfler la baudruche des services d'information en ligne ! La référence virtuelle n'est pas près de remplacer la consultation traditionnelle. Et de souligner son coût financier prohibitif. L'analyse porte sur la situation en milieu universitaire.

Vers la conservation de très grande proximité : l'Info mobile à Paris VIII / M. Dargaud, pp. 72-76

L'Info mobile n'est pas un nouveau gadget électronique pour diffuser de l'information. La bibliothèque centrale de l'université (13.300m²) fait circuler son personnel, bibliothécaires et magasiniers, dans les salles, pour qu'il propose son aide aux étudiants qui semblent en difficulté, mais aussi pour faire « la police » face aux excès (bruit exagéré, consultation de sites douteux etc.). Si les étudiants sont majoritairement satisfaits de cet accueil personnalisé, le personnel renâcle surtout devant l'aspect policier et intrusif de ce « nouveau » rôle. Une expérience très mitigée donc !

Vers la conservation des sites web régionaux / M. Haettiger, pp. 77-84


La BnF s'occupe de l'archivage et de la conservation des sites nationaux mais rien n'est prévu au niveau régional alors que les sites régionaux, de la presse notamment, sont d'incomparables outils d'information. C'est toute la problématique technique et financière liée à la conservation qui est évoquée ici. Il apparaît clairement que sans partenariat entre institutions, il est impossible de mener pareil projet à bien.

« Chercher pour trouver : l'espace des élèves » : outils de recherche d'information / H. Guertin, P. Bernhard, pp. 85-89

Ce site a pour origine un document, fruit de la réflexion des auteurs sur le rôle pédagogique des bibliothécaires de l'enseignement secondaire en particulier. Il s'agit d'offrir un outil méthodologique aux élèves dans leurs projets de recherche d'information et aux enseignants un outil pédagogique dans un domaine qu'ils ne maîtrisent pas forcément. Le processus comporte 6 étapes principales : je cerne le sujet, je cherche des sources d'information, je sélectionne les documents, je prélève de l'information, je traite l'information, je communique l'information. Ces étapes constituent un processus complet de recherche et d'exploitation d'information dont il ne faut pas mésestimer la complexité à la lecture de leurs intitulés. Le processus est adapté également au travail en équipe. Un site exceptionnel pour les enseignants et les élèves du secondaire. Il propose une méthodologie souple, avec des variantes mais toute en rigueur. À conseiller à tous.

Adresse : <http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/>

À noter aussi :

La fréquentation des bibliothèques municipales : avec une réflexion sur le taux de fréquentation et sa stagnation par Christophe Pavlidès.  C.S.

Bulletin des bibliothèques de France, n° 5, 2003

Dossier Littératures étrangères

« Le cœur et la marge » : les acquisitions étrangères récentes dans deux bibliothèques universitaires : la Sorbonne et Aix-Marseille / Maylis Dulois, Nelly Kuntzmann, Marie-Françoise Liard, pp.5-17

Bien avant d'explicitier la manière de concevoir et de mettre en pratique une politique harmonieuse d'acquisitions étrangères dans les bibliothèques universitaires de deux universités françaises réputées, les auteurs donnent quelques précisions terminologiques. On considère comme

« étranger » l'ouvrage édité à l'étranger et donné à lire en langue étrangère. De même, on considère comme « cœur » de la collection les ouvrages fondamentaux, indispensables au public universitaire, tandis que la « marge » est représentée par des ouvrages plus spécialisés, utiles seulement à une partie de chercheurs. Les deux établissements cités sont intégrés au réseau des CADIST (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique). Dépassant le cadre des bibliothèques, la question de l'acquisition est strictement dépendante des pratiques pédagogiques et de recherche de chaque université. Si à la Sorbonne on respecte la tradition, dans un souci légitime de préserver la cohérence des collections, en Provence, on prend en compte la volonté de répondre aux attentes immédiates du public.



La Bibliothèque d'Etat de littérature étrangère pan-russe à Moscou / Svetlana Vasiljevna Pouchkova, pp.18-23

Portrait en fines touches de l'une des plus importantes bibliothèques publiques et scientifiques de Russie. Créée il y a 80 ans, elle se distingue par l'unicité de ses collections, par la diversité des activités organisées. On dénombrait 4,4 millions de documents (livres et périodiques) en plus de 140 langues, 41.000 éditions rares, 8.701 exemplaires de livres anciens, 80.000 lecteurs enregistrés en 2001 et La BLE (Bibliothèque de Littérature Etrangère) peut en être fière. A présent, on enregistre un accroissement constant du nombre de publications sur des supports électroniques. Plusieurs centres culturels et de recherches sont installés

Les ouvrages et les revues présentés dans notre rubrique « Du côté de la bibliothèque professionnelle » sont à votre disposition dans notre bibliothèque professionnelle.

dans les locaux de la BLE : le Centre d'information juridique, le Centre des cultures orientales, le Centre américain, le Centre de bibliothéconomie internationale, le Centre d'études linguistiques, le Centre d'information, le Centre de formation continue pour les bibliothécaires. L'étroite collaboration avec des organismes internationaux, des bibliothèques et des centres culturels étrangers (IFLA, Unesco, la Bibliothèque du Congrès aux Etats-Unis, le Centre Georges Pompidou) démontre que la BLE est une véritable tribune culturelle internationale, un lieu vivant et libre de rencontres et d'échanges entre différents pays, peuples, cultures, langues et confessions.

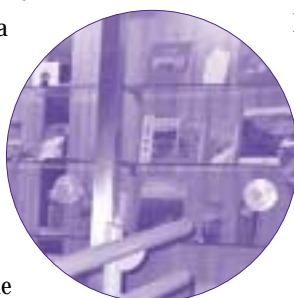


La Bibliothèque municipale internationale : un nouvel équipement du réseau des bibliothèques de Grenoble / Marion Lhuillier, pp.24-32

Implantée au sein de la Cité scolaire internationale, la BMI s'est assignée un objectif ambitieux : favoriser l'apprentissage des langues étrangères et conjointement participer à la découverte d'autres cultures. Les langues retenues pour la constitution des collections sont l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le portugais, l'italien et le français comme langue étrangère. Bien qu'il y ait des contraintes liées au budget sur le plan financier et humain et que la BMI fonctionne en partenariat avec le CDI dépendant de l'Education Nationale, la volonté de cette bibliothèque spécialisée de devenir une véritable plate-forme de ressources bénéficiant à toute la ville est bien affirmée.

Les langues dites d'immigration dans les bibliothèques municipales françaises / Hélène Bouquin-Keller, pp.34-40

Dans la bonne tradition républicaine française, la bibliothèque est perçue comme lieu d'intégration, à même titre que l'école. Toutefois, une grande majorité des bibliothèques françaises n'assument pas leur rôle dans une réelle intégration culturelle des personnes immigrées : on constate le manque de fonds dans les langues d'immigration autres que celles d'immigration européenne. Quelques heureuses exceptions : la Médiathèque de Roubaix, les bibliothèques Jean-Pierre Melville et Couronnes à Paris. A l'image des bibliothèques allemandes et scandinaves, l'auteur formule des suggestions pour la constitution des collections en adéquation avec ces nouveaux publics et prône une coopération qui pourrait se traduire par le recrutement du personnel issu des communautés auxquelles appartiennent les lecteurs, le recours à des personnes-ressources pour le travail d'acquisition et de traitement de



documents, le jumelage entre bibliothèques françaises et étrangères.

Lire en anglais à Paris / Gaëlle Bidard, pp. 41-46

L'article délimite la place de la culture anglo-saxonne dans les bibliothèques parisiennes, en précisant que, dans le réseau municipal, on dénombrait en 2001 22.000 livres en anglais. L'on constate une prédominance de la fiction sur les documentaires, une prédominance des albums due à leur facilité d'exploitation, La présence des livres bilingues, des romans classiques. Par contre, on déplore l'absence d'un pôle linguistique jeunesse dans les bibliothèques de la Ville de Paris. La bibliothèque du British Council, tout comme American Library in Paris, constitue une alternative intéressante pour le public amateur de littérature anglo-américaine. Bien que leurs politiques documentaires soient semblables, on enregistre malheureusement peu de contacts entre ces deux établissements et les bibliothèques de la Ville de Paris.

Le livre français à Tokyo : un symbole pas tout à fait en crise / Christine Ferret, pp. 47-52

Concurrencé rudement par le livre anglo-saxon, le livre français a encore de beaux jours devant lui dans un pays où la lecture serait en crise. Remarque importante : en 2002, le Japon se classait en treizième position dans l'exportation de livres français. Deux bibliothèques et deux librairies se sont imposées comme défenseurs et promoteurs de l'édition française hors l'Hexagone. Il s'agit de la bibliothèque de la Maison franco-japonaise, de la médiathèque de l'Institut franco-japonais, de la librairie Omeisha et la librairie France Tosho. Quant aux traductions de livres français, seulement entre 200 et 205 titres par an sont publiés, soit 0,4 % de la production totale. Force est de reconnaître que l'image d'une littérature française élitiste forgée dans les années 60 persiste encore dans les mentalités locales.

Le livre français en République tchèque / Alain Massuard, pp.53-55

Message optimiste pour l'édition française que l'auteur de l'article laisse passer à travers ce regard rapide sur le marché du livre tchèque, dominé en terme de littérature étrangère par les ouvrages en anglais. L'apparition des nouvelles maisons d'édition spécialisées dans la production d'ouvrages traduits du français, les échanges établis à l'occasion des divers salons et foires du livre, les

sites Internet, les initiatives privées des libraires, de même que la mise au point d'un Programme d'aide aux publications soutenu par le Ministère des Affaires étrangères représentent autant des signes que la production éditoriale française repart du bon pied en République tchèque.

[Traduire ou la rencontre entre les cultures / Jean-François Hersent, pp.56-60](#)

Les considérations d'ordre philosophique, anthropologique, voire politique du sociologue J.-F. Hersent ont comme point de départ le n°22 de la revue *Transeuropéennes* et les *Translation Studies*. Il s'agit d'envisager le phénomène de la traduction entre les cultures comme enjeu de civilisation, comme « enjeu essentiel des luttes pour la légitimité symbolique, culturelle et littéraire d'une langue et d'un pays ». Deux exemples révélateurs de la difficulté de trouver l'équilibre entre traductibilité et intraductibilité ainsi que de la réalisation d'un transfert culturel entre l'original et le résultat traduit : la traduction des *Mille et une nuit* dans les langues européennes et des *Droits de l'homme* en arabe.

[« Les étrangères » / François Dupuigrenet Desroussilles, pp. 61-63](#)

Le travail du traducteur relève-t-il de l'imitation, d'une forme de variation sur un thème imposé, de la recherche d'une forme de justesse dans le ton et dans le style, en parfait accord avec l'époque du texte original, ou est-il œuvre de trahison nécessaire ? Le signataire de l'article, directeur de l'ENSSIB et de la revue *BBF* témoigne de son expérience confirmée de traducteur de littérature anglaise, italienne et latine.

[Dix-sept ans en Asie / Philippe Picquier, pp.64-67](#)

Fondées en 1986, les éditions Philippe Picquier se sont situées dès le début dans un créneau peu exploité à l'époque : la littérature de l'Extrême-Orient. Le catalogue compte à ce jour sept cents titres et s'est ouvert à d'autres genres que la littérature : essais, reportages, livres d'art. Fasciné par l'éclectisme et la vitalité des cultures orientales, fort de la conviction que les livres qu'il édite trouveront leurs publics, heureux de mesurer le travail accompli, l'éditeur est prêt à s'embarquer pour une nouvelle aventure : le livre pour enfants.


À noter aussi :

[Partager les modèles XML : quel intérêt ? / Abderrazak Mkadmi, Nasreddine Bouhaï, Marc Langlois, pp. 68-73](#)

Le XML (EXtensible Markup Language), utilisé actuellement par les fournisseurs d'ERP (progiciels de gestion intégrée), les éditeurs de middleware (logiciels des couches

intermédiaires), les fournisseurs de bases de données, semble s'imposer comme LE langage d'avenir pour la génération des échanges électroniques grâce à sa simplicité et richesse d'expression. L'article présente le projet de création d'un répertoire de modèles XML, fruit de la collaboration entre plusieurs entreprises et organismes de recherches. Après avoir décrit succinctement les fonctionnalités de ce répertoire, la structure de données, la structure de l'application et les modes d'utilisation (consultation, recherche, révision des modèles de documents), les auteurs concluent sur les perspectives prometteuses du langage XML.

[Le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : la conversion rétrospective / Fabien Plazannet, pp. 74-78](#)

Le Catalogue général recense des documents très variés, concernant presque tous les domaines, toutes les époques, sous diverses formes matérielles : des manuscrits médiévaux enluminés comme des manuscrits littéraires contemporains, des fonds relatifs à l'histoire de l'art comme des correspondances administratives, des papiers d'écrivain comme des listes généalogiques. Depuis 2001, la Direction du livre et de la lecture a procédé à l'informatisation de ce Catalogue. La sélection du format électronique à employer a suscité bon nombre de débats, le format Marc ne faisant pas l'unanimité. Il fallait trouver un mode de structuration de l'information riche et souple, parfaitement adapté au traitement des fonds d'archives. Le langage XML et la DTD EAD (Encoded Archival Description) satisfaisaient le mieux les exigences de ce travail. La réalisation d'un prototype expérimental a précédé la mise en pratique de cet ambitieux projet. C'est la BnF qui en est chargée en raison de l'expérience acquise lors de l'informatisation de son propre catalogue de manuscrits. La création d'un futur Catalogue collectif français de manuscrits est d'ores et déjà envisageable.  G.G.

BIBLIOTHÈQUE(S), n° 11/12, décembre 2003

Dossier : À l'école

[Des jeunes lecteurs critiques à Aulnay-sous-Bois / Edwige Martin, pp. 34-36](#)

L'auteur est animatrice du Club de jeunes lecteurs critiques d'Aulnay-sous-Bois et nous parle de son expérience. Les jeunes, à partir de 9 ans et de tous niveaux, peuvent s'inscrire à ce club. Ils se réunissent à l'école et y discutent de leurs lectures. Les critiques sont rédigées avec l'aide de l'animatrice et rassemblées pour former un dossier

imprimé et diffusé. A la fin de l'année, une rencontre avec un écrivain est organisée.

Les étrangers, nouveaux « clients » des BP /
Virginie Kremp, pp. 50-51

Dans de nombreux pays (Angleterre, Pays-Bas, Espagne, pays d'Europe du Nord, ...), les bibliothèques jouent un rôle central dans la « politique d'intégration » et ont mis en place des services destinés à la population immigrée comme des dépliants multilingues et des livres en langue étrangère. La section Ifla des services aux communautés pluriculturelles a organisé une conférence sur ce thème en août à Utrecht. Les textes des intervenants sont disponibles à l'adresse www.ifla-utrecht.nl.



Green Turtle : l'invitation au voyage /
propos recueillis par Virginie Kremp, pp. 59-61

La jeune maison d'édition Green Turtle (dix livres à son actif) publie des livres multilingues où les passages en français alternent avec des passages en d'autres langues (www.green-turtle.com).

Dossier : la laïcité

La laïcité face aux défis d'une société
multiculturelle / Marie-Claude Lutrand,
pp. 64-67

M.-C. Lutrand s'interroge sur la notion de laïcité. Laïcité signifie neutralité de l'Etat vis-à-vis des religions. Mais face à la « récente » diversification du paysage religieux, une nouvelle approche de la laïcité est nécessaire.



Bibliothèques publiques : de la neutralité au pluralisme
/ Jean-Luc Gautier-Gentès, pp. 68-86

Dans ce long entretien, J.-L. Gautier-Gentès, inspecteur général des bibliothèques, nous livre son point de vue sur la laïcité telle qu'elle est appliquée et comprise dans les bibliothèques publiques françaises. Cette discussion peut nous permettre de réfléchir à nos politiques d'acquisition en matière de politique et de religion.

Les bibliothèques préfèrent le terme de « neutralité » à celui de « laïcité ». Les bibliothèques se disent donc neutres face aux religions et aux partis politiques : chaque groupe aurait sa place en bibliothèque et aucun n'est mis en avant. Mais, dans les faits, cette position cache souvent une censure appliquée aux faits religieux et à la politique contemporaine (de l'actualité sociale à l'actualité diplomatique). Cette censure découle non seulement du poids des conseils municipaux, mais aussi de la volonté de ne pas choquer le lectorat, de ne pas faire l'apologie des sectes et des extrémismes religieux et politiques. Comme les bibliothèques répondent aux demandes des lecteurs mais ne développent pas de politique d'acquisition réfléchie dans ces domaines, il en résulte des collections disparates et incomplètes. Or cette position de « neutralité par le vide » ne correspond pas à la mission d'information du public assignée aux bibliothèques publiques. Les bibliothèques doivent informer sur les sectes, les intégrismes et les extrémismes. Le public doit pouvoir disposer des éléments qui lui permettent d'exercer un esprit critique vis-à-vis de ces réalités. Il en va de même pour les communautarismes, les communautés qui ont également une place dans la bibliothèque. L'importance et la forme de cette place doivent être déterminées après examen du contexte social. A partir du moment où tous ces groupes respectent certaines limites (présence des autres groupes, critique, ...), ils peuvent être présents dans la bibliothèque à des fins informatives. En se coupant de ces réalités, les bibliothèques se privent d'une partie de leur raison d'être dans le système culturel.

Les bibliothèques ont un rôle capital pour le respect de la laïcité. Par conséquent, il est donc important que chaque groupe y soit représenté.

La laïcité en bibliothèque se lit au pluralisme des
collections / Jean-François Jacques, pp. 88-90

La bibliothèque est un lieu laïc ; les politiques d'acquisition dans le domaine religieux doivent donc être pluralistes. Les bibliothécaires doivent mettre en place une politique d'acquisition raisonnée, basée non sur la censure, inconsciente ou consciente, même au nom du « principe de

précaution », mais basée sur des critères de choix et de non-choix clairement définis.

Pour une approche scientifique des phénomènes religieux : la Ve section de l'EPHE et sa bibliothèque / Morgan Giraud, pp. 95-97

Présentation de la section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études et la politique d'acquisition qui, depuis le début, préside à la constitution des collections de la bibliothèque.

Faut-il être trop laïc pour l'être assez / Jeanne Jacques, pp. 98-100

L'auteur nous livre une définition du principe de laïcité au fil des siècles avec le débat sur le foulard islamique comme avatar récent de la problématique.

✍ A.-F.G.

Cahiers de la documentation, n°3-2003

Le rapport d'étonnement, un outil de veille / F. Monfort-Windels, 81-83

Le CRIF, centre collectif de recherche et d'aide aux entreprises, a voulu améliorer ses outils de veille pour rendre celle-ci plus systématique, pour accentuer la participation de l'ensemble des chercheurs et pour privilégier la diffusion des résultats. Le système retenu, le rapport d'étonnement, consiste à demander aux chercheurs de faire un rapport sur les sujets qui ont attiré leur attention lors de leurs lectures, visites, conférences etc. L'information ainsi recueillie est simplement diffusée. On évite par ce moyen une lourde gestion de la documentation obtenue plus classiquement. L'idée est payante car les entreprises apprécient.

✍ C.S.

Cahiers de la documentation, n°4-2003

Des techniques documentaires aux technologies de l'information / Jacques Chaumier, pp. 117-129

Résumé de situation de l'archéologie documentaire à la gestion du document électronique. Avec aussi la question de la place du documentaliste, invité à ne pas se laisser dépasser par les systèmes d'information et à ne pas perdre de vue qu'il doit satisfaire un « nouvel » utilisateur. Autres questions : le multilinguisme et la pérennité d'une information passablement volatile. À noter la remarquable synthèse du domaine, depuis 1950, sous forme de tableau (8p.)

Les dépôts de documents institutionnels : une infrastructure essentielle pour l'enseignement à l'ère numérique / Clifford A. Lynch, pp. 135-144

Problématique de la conservation des documents numériques notamment dans le monde universitaire. Un pro-



blème qui inclut aussi son accès et sa distribution à long terme. Une nécessité mais qui pose des questions tant techniques que politiques.

✍ C.S.

Documentaliste - Sciences de l'information, n°6, décembre 2003

XML : Pour une appropriation du langage par les professionnels de l'information documentation / Lise Savourat, pp. 362-369

Le langage XML tarde à s'imposer : pourquoi ? Il demande de réellement reprendre l'information et de la réorganiser. C'est donc coûteux en temps de travail notamment. Il présente pourtant d'indéniables avantages dans la gestion de l'information et certains secteurs économiques ou professionnels ont développé leurs propres applications. Ainsi des outils ont été créés spécifiquement pour la gestion de documents d'archives et pour la gestion de références bibliographiques. Mais pour que le langage soit massivement adopté, il faudra que les professionnels de la documentation en ressentent le besoin irrépressible.

Exemple d'utilisation avantageuse : dans la réalisation de bases de données structurées pour les bibliothèques numériques dont les fonds sont relativement importants ; dans la préservation de l'intégrité des données ; dans la diffusion d'information personnalisée parce qu'avec un moteur de recherche en XML, il est possible de retravailler les réponses obtenues (tri, modification, ajustement) en fonction de critères ou de points de vue contenus dans le document lui-même. Il y a véritablement réappropriation de l'information. Enfin, l'édition d'une même information sur différents supports est parfaitement possible.

La conclusion est nuancée : si les avantages du XML sont évidents, il existe sur le marché d'autres possibilités tout aussi pertinentes. C'est donc bien le professionnel qui choi-



sira in fine le produit qui lui convient le mieux selon des critères qui ne seront pas tous impartiaux. ✍ C.S.

Lectures, la revue des bibliothèques, n° 133, novembre-décembre 2003

L'Editorial de Martine Garsou traite d'une problématique qui a suscité moult débat chez nos voisins français. Il s'agit de la question du droit de prêt et du prix unique du livre. Après son blocage au Sénat, une nouvelle proposition de loi concernant la fixation d'un prix unique pour le livre a été déposée à la Chambre. Affaire à suivre... Condamnée par la Cour de justice européenne pour la non application des directives légiférant sur le droit de prêt, la Belgique défend l'exemption du droit de prêt pour les bibliothèques publiques. Ainsi, ces institutions continueront à jouer un rôle fondamental dans la démocratisation culturelle et l'accès libre à l'information. Le Dossier du présent numéro étudié par l'intermédiaire des professionnels et spécialistes en la matière un sujet qualifié par Bruno Demoulin d'« une actualité brûlante » : les droits d'auteurs et les bibliothèques. Après une définition des droits patrimoniaux d'auteur, des droits de reproduction et de communication au public, des droits moraux reconnus aux auteurs, suivent une présentation historique de la législation en Belgique et un aperçu de la même législation dans les différents pays de l'Union européenne et son application effective. Des diverses opinions et des questions spécifiques développées complètent cet important dossier, dont un tirage à part permettra une plus large diffusion parmi les bibliothécaires directement concernés.

Dans la rubrique **Bibliothèque au quotidien** Olivier Mahy et Fabienne Gérard nous font part des résultats du passage d'une jeune française volontaire dans les biblio-

thèques et les maisons de jeunes de la région de Mons-Borinage. Dans la même rubrique, Josiane Roelants rend compte d'un colloque international organisé à Lyon en février 2003 dont le thème est très actuel dans la société des réseaux qu'est devenue la nôtre : « Partage des savoirs - recherches en sciences de l'information et de la communication ».

Dans la rubrique **Bibliothèque de chez nous** Claude Gorowoy, directrice de la bibliothèque communale de Quiévrain, dévoile avec une fierté non dissimulée l'évolution et le travail remarquable de cette institution en dépit de nombreux problèmes liés à son équipement.

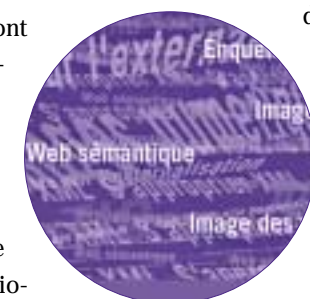
Balade insolite et allègre dans l'atelier d'une talentueuse illustratrice d'albums pour la jeunesse racontée dans la rubrique **Portrait d'auteur**. Pour notre plus grand plaisir et curiosité artistique, Mireille Moureau s'est entretenue avec Kitty Crowther, dont la candidature pour le prestigieux prix H. Ch. Andersen est vivement soutenue par les sections francophone et flamande de l'IBBY.



La rubrique **Internet et multimédia** contient la description et l'analyse de quelques sites et portails francophones (français, suisses et canadiens) consacrés à la littérature pour la jeunesse. Dans la rubrique **Autour de la BD**

Jacques Fiérain évoque les festivals et les rencontres de bande dessinée en Communauté Wallonie-Bruxelles.

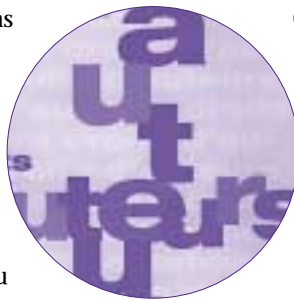
Michel Defourny jette un regard nostalgique et tendre sur la production éditoriale américaine de jeunesse des années 50 dans la rubrique **Les enfants d'abord**. Dans la rubrique **Et les ados aussi...**, à travers l'entretien entre Maggy Rayet et Geneviève



Brisac, nous découvrons ou approfondissons notre savoir sur les multiples facettes d'une personnalité épatante. A la fois éditrice, journaliste, écrivain pour adultes et pour les enfants, Geneviève Brisac a encore beaucoup de choses à dire et à accomplir.

Les actualités de l'édition ont fait leur moisson habituelle parmi les livres ayant retenu l'attention de l'équipe de recenseurs de la revue.

En dernier lieu, la rubrique **Faits et gestes** nous tient au courant avec les expos, les conférences, les formations passées ou à venir.



✍ G.G.

Lectures, la revue des bibliothèques, n° 134, janvier-février 2004

Dans l'**Editorial**, Bruno Demoulin, président du Conseil Supérieur des Bibliothèques Publiques, s'insurge de nouveau contre les décisions prises par le Gouvernement et qui mettent en péril l'avenir des bibliothèques publiques. Le Décret voté en décembre 2003 relatif à l'emploi dans le secteur socioculturel a désavantagé gravement le secteur de la lecture publique au profit de bibliothèques de droit privé qui ont obtenu elles une augmentation considérable des subventions forfaitaires. A cette discrimination flagrante s'ajoute la diminution du budget 2004 par rapport à celui alloué en 2003. Un autre danger menaçant l'existence même des bibliothèques publiques en tant qu'instruments de démocratie culturelle est le projet d'arrêté royal sur le droit de prêt. Les larges exemptions de la rémunération du prêt ne sont plus acceptées par la Commission européenne. De ce fait, le projet d'arrêté royal prévoit une participation de 1 € par an pour les emprunteurs majeurs et de 0,5 € par an pour les mineurs. Rappelons que jusqu'à ce jour les jeunes bénéficient de la gratuité du prêt. B. Demoulin refuse catégoriquement de se muer en curateur de la faillite des bibliothèques publiques.

Dans la rubrique **Bibliothèque au quotidien**, nous retons les renseignements fournis par Jacques Hellemans concernant le fonctionnement de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires), ses missions et les activités qu'elle organise à travers le monde. La présence francophone se doit d'être renforcée au sein de cette association, la plus importante en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Fort intéressant l'article de Anne-France Stimart qui lève le voile sur un type de bibliothèque très spéciale et totalement méconnue, car jamais médiatisée. Il s'agit des bibliothèques fonctionnant dans les centres d'accueil ouverts pour candidats-réfugiés en



Communauté Wallonie-Bruxelles. Nicolas Ancion rend compte des résultats de l'opération qui vise à équiper en ordinateurs les bibliothèques publiques en Région wallonne. L'utilisation de l'Internet par un Wallon sur deux en 2004 est l'un des objectifs inscrits dans le Contrat d'avenir pour la Wallonie et les bibliothèques constituent l'endroit idéal pour rendre accessibles les technologies de l'information au plus grand nombre de citoyens.

Deux articles dans ce numéro évoquent la personnalité et le travail enthousiaste de cet infatigable Jean-Claude Tréfois, directeur de la Bibliothèque centrale du Hainaut et président de l'A.P.B.D., dont la vie professionnelle fut entièrement et généreusement consacrée au livre, à la



lecture et aux bibliothèques et qui a quitté ses fonctions officielles en 2004.

Christine Maréchal, Robert Gérard, Jean-Pierre Rouge,... ont préparé le **Dossier** de ce numéro intitulé « Liège, un fonds local et régional en bibliothèque ». D'une matière qualifiée d'« abondante, touffue, complexe », ils ont retenu des ouvrages de qualité, incontournables pour une approche rigoureuse du sujet.

Pour connaître une **Bibliothèque d'ailleurs**, Fernand Valkenborgh nous amène à Reims, en Champagne, où la Médiathèque Cathédrale se trouve en avant-poste de la modernité en matière de bibliothèques en France, de quoi faire rêver plus d'un !

Si vous voulez être à la page... web, Pascale Hembise et Christiane Ledoupe vous présentent dans la rubrique **Internet et multimédia** quatre sites consacrés à la littéra-

ture de jeunesse, tandis que Philippe Allard vous explique tout ce que vous devez savoir sur le wiki, autrement dit les pages « collaboratives » sur Internet et comment vous pouvez les mettre à l'ouvrage au profit de votre bibliothèque.

Deux excellents articles sur deux maîtres de la littérature américaine pour la jeunesse dans les rubriques :

[Les enfants d'abord](#) et [Les ados aussi...](#)


Dans une sorte de dialogue imaginaire où son partenaire disparu en 2003 laisse parler à sa place ses enfants en papier, Lisy Martin rend un vibrant et émouvant hommage à William Steig dont la création littéraire fait désormais partie du patrimoine universel de l'enfance. Avec la sagacité qui le caractérise, Daniel Delbrassine analyse les romans traduits en français (encore peu à notre goût) et édités chez *l'école des loisirs*, sortis de la plume d'un géant auteur de romans pour les jeunes adultes, Robert Cormier. La complexité narrative de ses écrits, les délicats thèmes abordés avec réalisme, sans complaisance et sans hypocrisie font que le romancier, censuré dans son pays, soit difficilement accepté par ceux qui défendent à tout prix le « politiquement correct ».

 G.G.

Livres de France, n° 269, janvier 2004

Québec : le livre privé de soutien ? / pp.8-10

Le changement du gouvernement au Québec a entraîné des graves perturbations sur le marché du livre. Même si le

budget de la culture a été augmenté de quelque 15 millions de dollars canadiens, la suppression de subventions appelées « non récurrentes » a suscité une vive inquiétude parmi les éditeurs, les libraires et les bibliothécaires. Les bibliothèques scolaires, qui misaient sur l'aide de 70 millions de dollars repartis sur 5 ans afin d'améliorer leur état jugé comme lamentable, ont vu leurs espoirs s'évanouir. Le Québec se classe déjà au 10e rang des provinces canadiennes pour les acquisitions en bibliothèques. Les bibliothécaires redoutent le maintien du blocage d'acquisitions en 2004. Les conséquences seront aussi désastreuses pour les distributeurs de livres et les éditeurs.  G.G.



PETIT RAPPEL

Si vous voulez annoncer vos manifestations pour juillet, août et septembre, envoyez les informations à la rédaction. Merci d'avance.

ANNONCE

La Bibliothèque publique centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale est sur Internet : <http://www.bibcentrale-bxl.be>

Règlement de la bibliothèque professionnelle

● Horaire

La Bibliothèque professionnelle de la Bibliothèque Centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale est ouverte

Lundi, mardi : de 14h à 17h30

Mercredi, jeudi et vendredi : de 10h. à 12h. et de 14h à 17h30

ou sur rendez-vous. Tél. : 02/548.26.10

● Inscription

- La bibliothèque est accessible à tous les bibliothécaires de la Région de Bruxelles-Capitale
- L'inscription se fait sur présentation de la carte d'identité et elle est gratuite.
- Tout changement d'adresse doit être signalé par les lecteurs.

● Prêt

- Le prêt des ouvrages est gratuit.
- Il est consenti pour une durée de 14 jours.

- La durée d'un prêt peut être prolongée pour une nouvelle durée de 14 jours. Le lecteur peut emprunter 3 ouvrages maximum.
- Tout ouvrage peut être réservé : il sera à la disposition du lecteur pour une durée de 10 jours ouvrables.
- Certains ouvrages sont à consulter sur place.
- Les revues et périodiques ne peuvent être empruntés. Une photocopieuse est à la disposition des lecteurs.

● Rappels

- Un rappel sera envoyé au lecteur après 2 semaines de retard.
- Pour éviter cette procédure, le lecteur veillera à restituer les ouvrages dans les délais fixés.

● Préservation de la collection

- Tout ouvrage perdu ou endommagé sera remplacé aux frais du lecteur.

BIBLIOTHÈQUES EN CAPITALE

Bulletin d'information trimestriel

Bibliothèque publique Centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale

Rue des Riches Claires, 24 1000 Bruxelles • Tél. : 02/548.26.10 - Fax : 02/548.26.48 • Courriel : chantal.stanescu@brunette.brucitybe

COMITÉ DE RÉDACTION : Anne Beaujean - Cécile Compère - Marie-Angèle Dehaye - Anne-Françoise Fleury - Gabriela Goga - Marie-Christine Jadot - Philippe Malfait - Bernadette Pêtre

RÉDACTEUR EN CHEF : Chantal Stanescu

GRAPHISME : Duc Ho Minh

ÉDITEUR RESPONSABLE : Marie-Angèle Dehaye

ABONNEMENT ANNUEL : 20 € (Belgique) – 25 € (étranger)



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE CENTRALE
POUR LA REGION DE
BRUXELLES-CAPITALE

